

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 9 juin 2008

Délibération n° 2008-0109

commission principale:

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s):

objet: Budgets communautaires - Affectation des résultats de l'exercice 2007 et budget supplémentaire 2008

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Rapporteur: Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 mai 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard Compte-rendu affiché le : 10 juin 2008

Présents: MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Meunier, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Terracher, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés: MM. Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Bernard R), Philip, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Sécheresse (pouvoir à Mme Vallaud-Belkacem), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Auroy (pouvoir à M. Léonard), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Deschamps (pouvoir à M. Ariagno), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Gignoux (pouvoir à Mme Dagorne), Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mme Pesson (pouvoir à Mme Gelas), MM. Suchet (pouvoir à M. Bouju), Terrot (pouvoir à M. Barret), Mmes Tifra (pouvoir à Mme Pédrini), Yérémian (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés: MM. Barge, Darne JC., Galliano, Joly, Kabalo, Louis, Turcas.

Séance publique du 9 juin 2008

Délibération n° 2008-0109

commission principale:

objet : Budgets communautaires - Affectation des résultats de l'exercice 2007 et budget

supplémentaire 2008

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 mai 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Chaque année, les comptes de résultats des budgets communautaires, les propositions pour leur affectation et les budgets supplémentaires qui en découlent sont soumis au vote du Conseil.

Budget principal - affectation du résultat de fonctionnement 2007 et budget supplémentaire 2008

Le résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la Communauté urbaine, constaté au compte administratif 2007, présenté par délibération séparée, s'élève à 178 870 588,77 € à la clôture 2007. Compte tenu du report de dépenses de 37 584 894,29 € et du report de recettes de 1 265 185,55 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 142 550 880,03 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section accuse un déficit de clôture de 140 822 319,36 €.

Il est proposé d'affecter 140 822 319,36 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 800, excédent de fonctionnement capitalisé du budget principal. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement reste à 1 728 560,67 €, montant qui sera inscrit sur une ligne de dépenses imprévues afin de faciliter son utilisation par décision modificative au cours de l'exercice 2008, si nécessaire.

Par ailleurs, le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe constate un excédent d'investissement de 496 668,15 €. Il est proposé d'affecter cette somme au remboursement partiel des avances antérieures du budget principal sur ce budget. Cette recette du budget principal permettrait parallèlement une augmentation de la sûreté budgétaire d'investissement, au titre de l'exercice 2008, pour un montant équivalent.

Le budget supplémentaire 2008 du budget principal est ainsi arrêté à la somme de 180,632 M€.

Budget supplémentaire 2008 - budget principal - synthèse - tableau n° 1

Budget principal	Dépenses	Recettes
total	180 632 442,47	180 632 442,47
investissement	141 318 987,51	141 318 987,51
reports	0,00	0,00
avances à recouvrer		496 668,15
dépenses imprévues	496 668,15	
déficit reporté	140 822 319,36	

affectation à l'investissement		140 822 319,36
fonctionnement	39 313 454,96	39 313 454,96
reports	37 584 894,29	1 265 185,55
dépenses imprévues	1 728 560,67	
excédent reporté		38 048 269,41

Budget annexe des eaux - affectation du résultat de fonctionnement 2007 et budget supplémentaire 2008

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des eaux, constaté au compte administratif 2007, présenté par délibération séparée, s'élève à 8 433 422,22 € à la clôture 2007. Compte tenu des reports de dépenses de 421 950,81 € et de recettes de 93 176,20 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 8 104 647,61 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section accuse un déficit de clôture de 7 719 444,09 €.

Il est proposé d'affecter 7 719 444,09 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 880 "réserves diverses" pour 7 719 064,04 € et au compte 106 400 "provisions réglementées", pour 380,05 €, au titre des plus values, réalisées en 2007, sur des cessions d'actifs. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement ressort à 385 203,52 €, montant qui sera inscrit sur une ligne de dépenses imprévues afin de faciliter son utilisation par décision modificative au cours de l'exercice 2008, si nécessaire.

Le budget supplémentaire 2008 du budget annexe des eaux est ainsi arrêté à la somme de 8,527 M€.

Budget supplémentaire 2008 - budget annexe des eaux - synthèse - tableau n° 2

Budget annexe des eaux	Dépenses	Recettes
total	8 526 598,42	8 526 598,42
investissement	7 719 444,09	7 719 444,09
reports	0,00	0,00
dépenses imprévues	0,00	
déficit reporté	7 719 444,09	
affectation à l'investissement		7 719 444,09
fonctionnement	807 154,33	807 154,33
reports	421 950,81	93 176,20
dépenses imprévues	385 203,52	
excédent reporté		713 978,13

Budget annexe de l'assainissement - affectation du résultat de fonctionnement 2007 et budget supplémentaire 2008

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement, constaté au compte administratif 2007, présenté par délibération séparée, s'élève à 24 692 814,33 € à la clôture 2007. Compte tenu du report de dépenses de 2 424 113,67 € et du report de recettes de 2 980 000,00 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 25 248 700,66 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section accuse un déficit de clôture de 19 665 951,32 €.

Il est proposé d'affecter 19 665 951,32 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 880 "réserves diverses", pour 18 941 612,76 € et au compte 106 400 "provisions réglementées", pour 724 338,56 €, au titre des plus-values, réalisées en 2007, sur des cessions d'actifs. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement reste à 5 582 749,34 €, montant qui sera inscrit sur une ligne de dépenses imprévues afin de faciliter son utilisation par décisions modificatives au cours de l'exercice 2008.

Le budget supplémentaire 2008 du budget annexe de l'assainissement est ainsi arrêté à la somme de 27,673 M€.

Budget supplémentaire 2008 - budget annexe de l'assainissement - synthèse - tableau n° 3

Budget annexe de l'assainissement	Dépenses	Recettes
total	27 672 814,33	27 672 814,33
investissement	19 665 951,32	19 665 951,32
reports	0,00	0,00
dépenses imprévues	0,00	
déficit reporté	19 665 951,32	
affectation à l'investissement		19 665 951,32
fonctionnement	8 006 863,01	8 006 863,01
reports	2 424 113,67	2 980 000,00
dépenses imprévues	5 582 749,34	
excédent reporté		5 026 863,01

Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - affectation du résultat de fonctionnement 2007 et budget supplémentaire 2008

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, constaté au compte administratif 2007, présenté par délibération séparée, s'élève à - 76 550,09 € à la clôture 2007. Compte tenu du report de recettes de 80 000 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 3 449,91 €.

La section d'investissement est excédentaire à la clôture 2007 de 496 668,15 €. Il est donc proposé d'affecter cette somme au remboursement partiel des avances antérieures du budget principal.

Le budget supplémentaire 2008 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe est arrêté à la somme de 0,577 M€.

Budget supplémentaire 2008 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - synthèse - tableau n° 4

Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe	Dépenses	Recettes
total	576 668,15	576 668,15
investissement	496 668,15	496 668,15
reports	0,00	
remboursement avances du budget principal	496 668,15	
dépenses imprévues	0,00	

excédent reporté affectation à l'investissement	0,00	496 668,15 0,00
fonctionnement	80 000,00	80 000,00
reports	0,00	80 000,00
dépenses imprévues	3 449,91	
déficit reporté	76 550,09	

Budget annexe du restaurant communautaire - affectation du résultat de fonctionnement 2007 et budget supplémentaire 2008

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe du restaurant communautaire, constaté au compte administratif 2007 présenté par délibération séparée, s'élève à 28 027,40 € à la clôture 2007. Compte tenu du report de dépenses pour 85 140,91 € et de recettes à hauteur de 57 113,51 €, le résultat cumulé est nul.

Le budget supplémentaire 2008 du budget annexe du restaurant communautaire est arrêté à la somme de 85 140,91 €.

Budget supplémentaire 2008 - budget annexe du restaurant communautaire - synthèse - tableau n° 5

Budget annexe du restaurant	Dépenses	Recettes
total	85 140,91	85 140,91
investissement	0,00	0,00
reports	0,00	0,00
dépenses imprévues	0,00	
déficit reporté	0,00	
affectation à l'investissement		0,00
fonctionnement	85 140,91	85 140,91
reports	85 140,91	57 113,51
dépenses imprévues	0,00	
excédent reporté		28 027,40

Vu ledit dossier;

DELIBERE

- 1° Reporte les résultats antérieurs, conformément aux écritures du comptable public :
- en excédent de fonctionnement :
 - . 178 870 588,77 € pour le budget principal,
 - . 8 433 422,22 € pour le budget annexe des eaux,
 - . 24 692 814,33 € pour le budget annexe de l'assainissement,
 - . 28 027,40 € pour le budget annexe du restaurant,
- en déficit de fonctionnement :
 - . 76 550,09 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe,
- en excédent d'investissement :
 - . 496 668,15 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe,
 - . 0,00 € pour le budget annexe du restaurant communautaire,

- en déficit d'investissement :

- . 140 822 319,36 € pour le budget principal,
- . 7 719 444,09 € pour le budget annexe des eaux,
- . 19 665 951,32 € pour le budget annexe de l'assainissement.

2° - Affecte:

- a) 140 822 319,36 € sur les 178 870 588,77 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget principal, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2007,
- b) 7 719 444,09 € sur les 8 433 422,22 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe des eaux, d'une part, à la résorption du déficit d'investissement, constaté au compte administratif 2007, pour un montant de 7 719 064,04 € et, d'autre part, à la constatation des plus-values réalisées sur les cessions d'actifs, pour 380,05 €,
- c) 19 665 951,32 € sur les 24 692 814,33 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement, d'une part, à la résorption du déficit d'investissement, constaté au compte administratif 2007, pour un montant de 18 941 612,76 € et, d'autre part, à la constatation des plus-values réalisées sur les cessions d'actifs, pour 724 338,56 €,
- d) 1 728 560,67 € pour le budget principal, 385 203,52 € pour le budget annexe des eaux, 5 582 749,34 € pour le budget annexe de l'assainissement et 3 449,91 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, sur les lignes de dépenses imprévues de fonctionnement correspondant à chacun des budgets.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme, le président, pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 juin 2008.